



Ville de Pont-à-Mousson

## DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE Ville de PONT-À-MOUSSON

**Date limite de dépôt du dossier le : 25 Avril 2025**

### Enfant :

NOM et Prénom: .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Né (e) le : ...../...../..... À : .....

Ecole de secteur (ou fréquentée actuellement) : Ecole.....

Ecole demandée : Ecole.....

### Père :

Marié  Célibataire  Union libre  Pacsé  Divorcé  Séparé  Veuf

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : : ..... Ville : : .....

Email : .....

Téléphone : .....

### Mère :

Marié  Célibataire  Union libre  Pacsée  Divorcée  Séparée  Veuve

NOM et Prénom:.....

Adresse : .....

Code postal : : ..... Ville : : .....

Email : .....

Téléphone : .....

*Monsieur le Maire cette demande est justifiée par les motifs suivants :*

**Regroupement des frères et sœurs dans un même établissement**

- Joindre un certificat de scolarité des frères et sœurs déjà inscrits (délivré par le directeur de l'école concernée)

**Garde gratuite par des membres de la famille résidant dans le périmètre scolaire demandé**

- Joindre une attestation sur l'honneur des personnes assurant la garde
- Joindre un justificatif de domicile
- Joindre une copie des pièces d'état civil attestant du lien de parenté
- Attestation de l'employeur précisant l'adresse du lieu et les horaires de travail

**Mode de garde**

- Joindre une attestation sur l'honneur rédigée par l'assistante maternelle agréée, avec mention de son adresse et son numéro d'agrément
- Joindre le contrat de travail de l'assistante maternelle
- Joindre un justificatif de domicile de l'assistante maternelle

**Etat de santé de l'enfant**

- Joindre un certificat médical du médecin traitant qui doit être motivé

**Obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assurent pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune ne dispose pas d'un accueil périscolaire ou d'assistantes maternelles.**

- Joindre copie du contrat ou attestation de l'employeur

**Continuité de la scolarisation dans le même groupe scolaire**

- Joindre une attestation de scolarisation (délivrée par la direction de l'école)

**Autres, précisez : (Joindre justificatifs)**

*Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.*

**Signature des deux parents :**

.....

**Avis de la Commune de résidence  
Adjointe au Maire en charge  
des affaires scolaires**

**Avis de la commune d'accueil  
Le Maire,**

Pour tous renseignements :  03-83-81-10-68 Ou  : [affaires.scolaires@villepam.fr](mailto:affaires.scolaires@villepam.fr)

*La gestion des inscriptions fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le droit de consultation et de rectification des informations recueillis s'exerce auprès du service des affaires scolaires de la ville de Pont-à-Mousson.*

